



Commune de Faugères – département de l'Hérault  
**Projet de redéploiement agropastoral :**  
**Recherche d'un éleveur**

*Secteur : Monteau – Mont Marcou – Plan de l'Euze - Buscabre – Combe  
Grasse – Bois de l'Hortet*

## APPEL A CANDIDATURES



Dépôt des dossiers de candidature : au plus tard le 13/02/2023.

En partenariat technique avec :



## Préambule

L'agriculture est une activité importante pour la vie et l'identité du territoire Faugerol. L'élevage pastoral est une activité traditionnelle encore présente dans le secteur mais qui a malheureusement très fortement reculée entraînant l'embroussaillage de vastes espaces naturels, une augmentation du risque d'incendie ainsi qu'une érosion de la biodiversité locale.

### **La municipalité de Faunières souhaite porter un ambitieux projet de reconquête pastorale sur ces espaces.**

Le territoire de redéploiement envisagé s'étend sur environ 500 ha au nord du village de Faunières et au sud du hameau de Soumartre. Ce territoire ne sera toutefois pas intégralement utilisable en l'état par un troupeau, une partie importante de celui-ci est boisés et une autre, très embroussaillés. Par ailleurs, certains propriétaires privés, ne souhaitent pas autoriser le passage d'un troupeau (cf. carte page 7).

Dans le cadre de ce projet, la commune a fait appel aux services de la chambre d'agriculture de l'Hérault pour l'animation et l'accompagnement technique d'une installation cohérente, pérenne et viable.

Le projet est conduit localement en lien avec une démarche de création d'un parc photovoltaïque au sol. Celle-ci concerne un secteur d'environ 19 ha au nord du territoire de redéploiement, ces surfaces devant intégrer les zones pâturables à termes.

### **La commune recherche donc un candidat avec un projet d'élevage souhaitant s'investir en tant que partenaire de ce projet de redéploiement.**

Le projet a pour but d'installer ou de conforter un élevage existant, **la priorité étant donné à la création d'activité**. L'objectif recherché est de développer une activité, économiquement viable et durable, s'intégrant au contexte local et permettant progressivement de restaurer et de maintenir par le pâturage une végétation plus ouverte, plus intéressante en termes de biodiversité et de prévention des risques incendies.

Le dossier ci-après présente le contexte et les principales conditions concernant le projet de redéploiement pastoral. **Le dossier de candidature** se trouve en annexe, **il doit être complété par les candidats et envoyé (courrier ou mail) ou déposé à la chambre d'agriculture avant le 13/02/2023**. Il peut être complété par les éléments que les candidats jugeront utiles à la description de leurs projets.

**La Mairie invite les candidats à bien prendre en compte les éléments de contexte porté à sa connaissance afin d'argumenter sa candidature, une attention particulière sera apportée à la qualité des dossiers de candidatures et à la cohérence des projets présentés.**

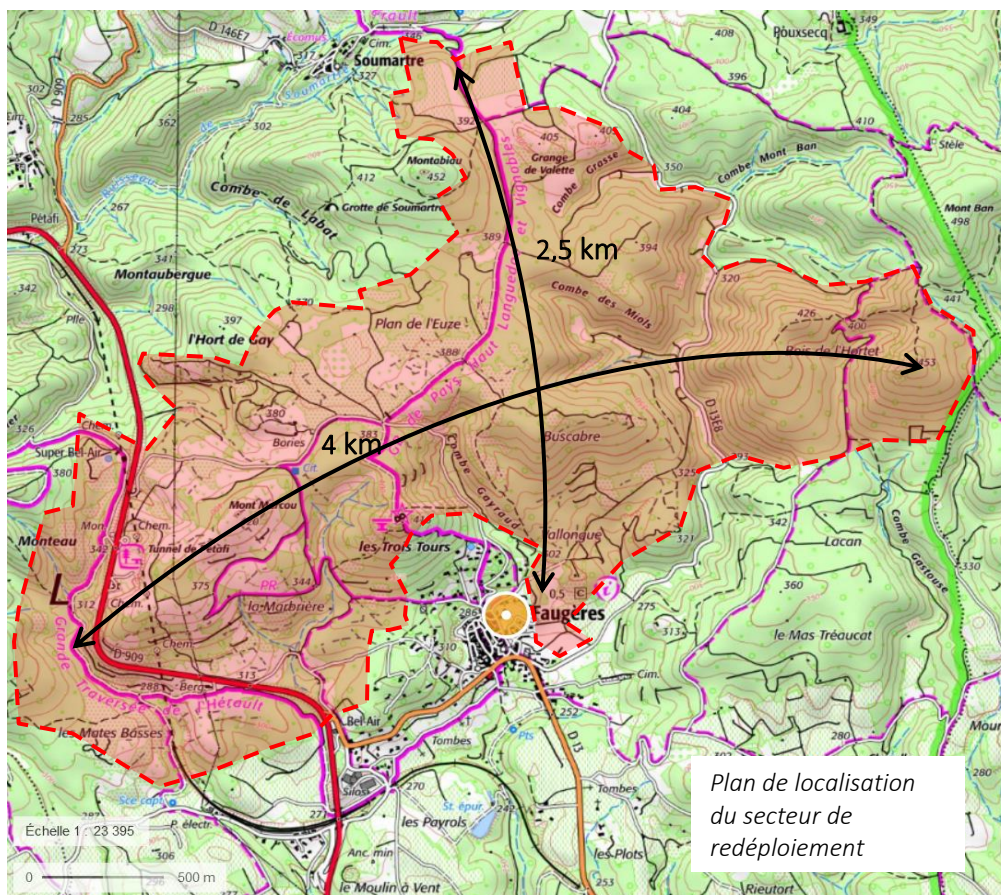
## Localisation du projet

La commune de Faugères se situe dans l'arrière-pays de l'Hérault, à environ 1h20 de route de Montpellier, 35 minutes de Béziers et 30 minutes de Pézenas où se trouve l'abattoir départemental. La commune est classée en zone défavorisée au titre de l'ICHN.

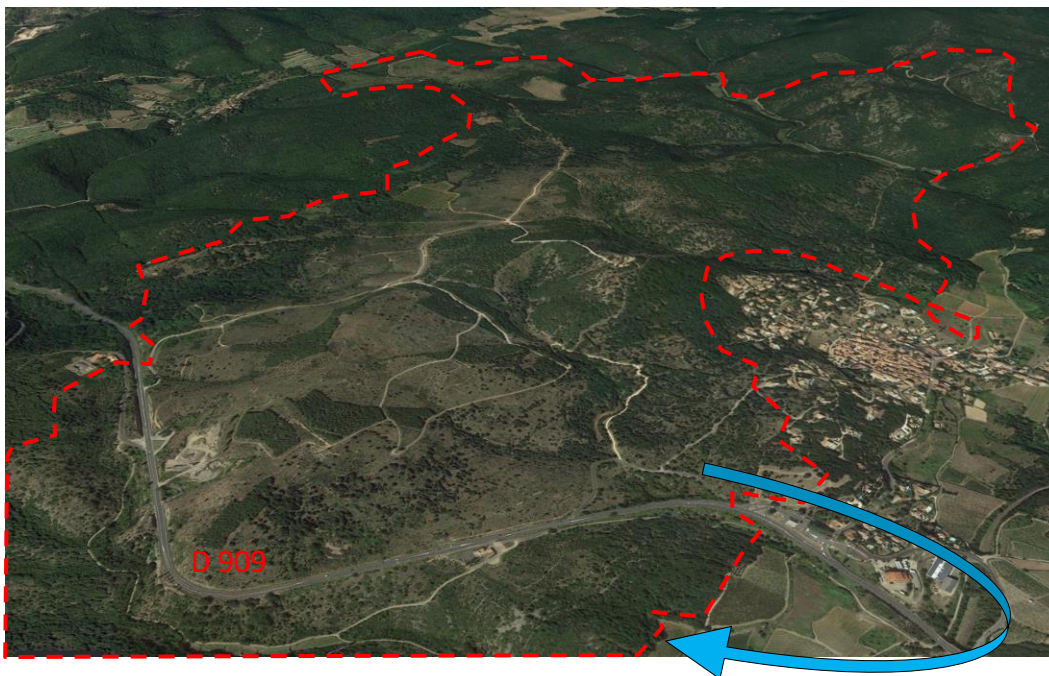


Le site de redéploiement se situe au nord du village de Faugères, sur les secteurs de *Monteau*, *Mont Marcou*, *L'Hort de Gay*, *le Plan de l'Euze*, *Buscabre* et *Combe Grasse*, *Bois de l'Hortet*.

L'altitude du site varie entre 250 et 420 m. Le climat est méditerranéen, les hivers sont doux et permettent le pâturage sur cette saison. La période estivale est caractérisée par de fortes chaleurs et une sécheresse marquée qui contraint fortement l'activité pastorale sur l'été.



Limite du territoire de redéploiement pastoral étudié (secteur principal)



Le territoire est traversé à l'ouest par route D 909, très passante. Il n'est pas possible de la traverser et la conduite du troupeau à proximité va imposer une vigilance importante pour éviter toute divagation d'animaux sur la voie. Il est possible de rejoindre les secteurs à l'ouest de la D 909 (Monteau, Mates Basses) en passant sous la route, par le sud, à proximité de la cave coopérative.

### Description du secteur de redéploiement

#### Végétations pastorales

Le territoire se compose d'une mosaïque de milieux pastoraux méditerranéens divers, avec notamment :

- ✓ des pelouses sèches dominées par le brachypode rameux ou plus diversifiées et plus riches (brome, aphyllanthe de Montpellier, légumineuses...);
- ✓ des friches embroussaillées à brachypode de Phénicie en mélange avec du dactyle d'Espagne;
- ✓ des landes plus ou moins fermées à spartier, à genêt scorpion, à buis ou à chêne kermès;
- ✓ de grandes surfaces de taillis denses de chêne vert et très localement plus ouverts;
- ✓ des plantations résineuses souvent denses.







Sur les près de 490 ha étudiés, les milieux pastoraux sont dominés par les formations boisées qui offrent relativement peu de ressource pour le troupeau.

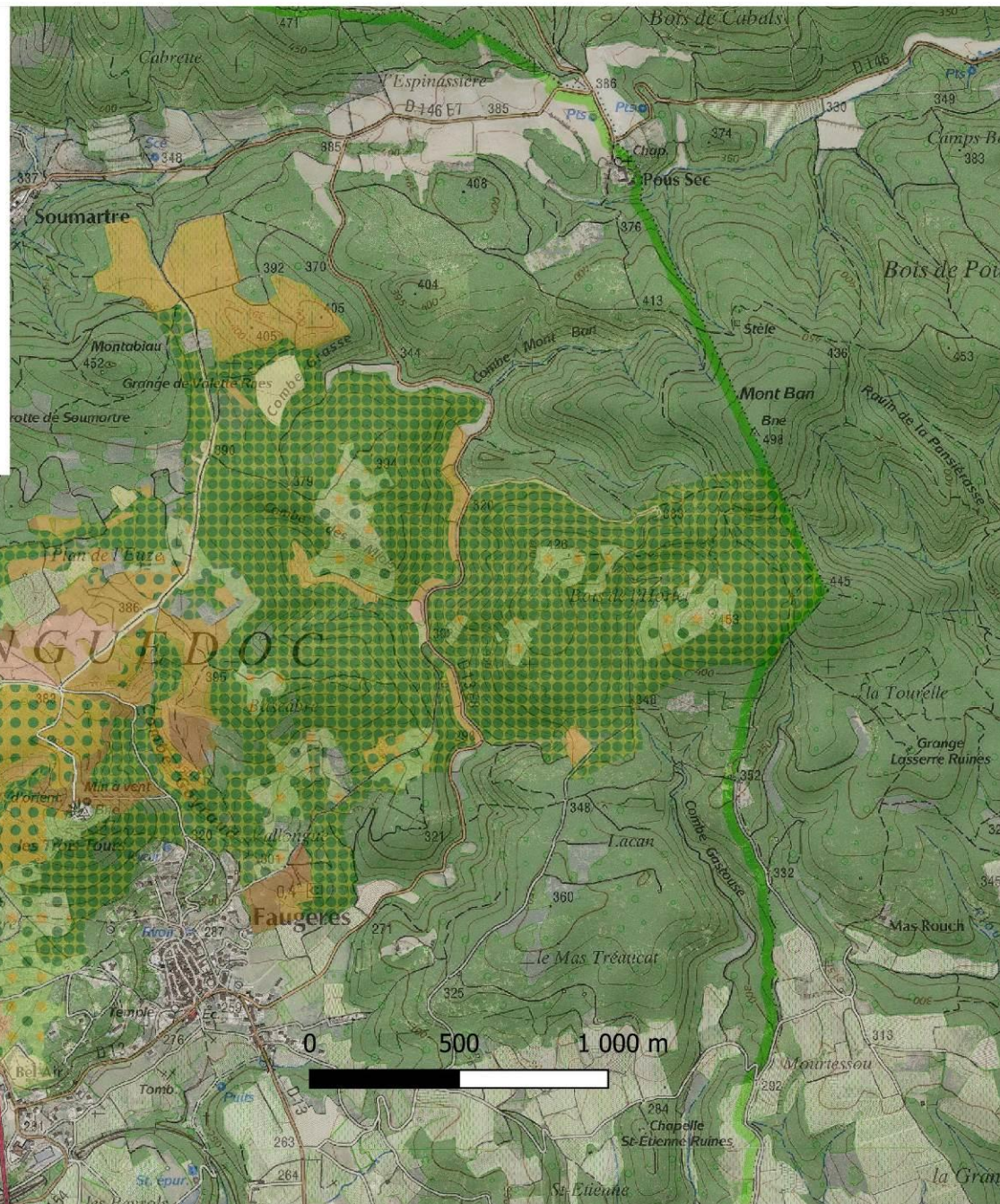
Principaux types de végétations pastorales	Surface (ha)
Pelouses – principalement en bord de piste	11
Landes ouvertes herbacées et bois avec herbe	11
Landes fermées herbacées	117
Landes ligneuses (Fermées, pas ou peu d'herbe)	26
Bois avec herbe et broussailles (Plus ou moins ouverts)	59
Taillis denses de chêne vert	228
Plantations résineuses et autres bois denses	36
Total	488

Les milieux non boisés sont marqués par une forte déprise qui s'accompagne d'un embroussaillage en cours, plus ou moins fort mais assez généralisé sur le secteur et compliquant le pâturage de ces milieux, en l'état.

Les milieux les plus facilement mobilisables à court terme sont les pelouses, landes ouvertes et landes fermées, globalement bien enherbées, certains bois relativement bien *circulables* pour un troupeau. Ils représentent près de 170 ha, majoritairement situés à l'ouest du territoire (cf. carte page suivante).

## Carte des végétations pastorales

-  Pelouses
-  Lande ouverte herbacée
-  Lande fermée herbacées
-  Lande ligneuse
-  Bois clair herbacé
-  Bois avec herbe et broussailles
-  Bois dense - plantations résineuses
-  Taillis dense à chêne vert
-  Lande rocheuse non pastorale
-  Bois avec sous-bois dense impénétrable et/ou non pastoral



### *Evaluation de la capacité d'accueil du site*

Une première évaluation de la capacité d'accueil du site pour un troupeau donne une fourchette de **200 à 320 jours de pâturage pour un troupeau de 200 ovins** (hypothèse de travail retenue).

Ces chiffres sont cependant à nuancer : Ils intègrent l'ensemble du territoire alors qu'une partie des milieux pastoraux rencontrés sont techniquement très contraignants à valoriser en l'état. On peut considérer qu'une fourchette plus prudente tenant compte de l'état actuel de la végétation serait **150 à 240 jours, plus « facilement » atteignable.**

Ce potentiel est certainement supérieur à très court terme du fait d'un certain stock sur pied mobilisable les premières années. Par la suite, il pourra ré-augmenter progressivement du fait de l'amélioration des parcours par l'impact des animaux complétés par d'éventuels travaux de réouverture (cf. chapitre travaux de reconquête).

### *Ressources pâturables complémentaires*

Le sud de la commune est plus viticole. Certains viticulteurs seraient favorables à la mise en place d'un pâturage (ovin) durant l'hiver. Cette possibilité reste encore à évaluer et à expertiser plus précisément. Les candidats doivent préciser dans leurs réponses s'ils ont une expérience, s'ils envisagent d'utiliser ce type de surface et de quelle manière.

A proximité du village, on compte plusieurs dizaines d'hectares de friches et d'anciennes terres ou vignes plus ou moins embroussaillées. Le candidat retenu pourra être accompagné pour mobiliser si nécessaire ce type de terrain pour compléter son territoire pastoral. Les candidats doivent préciser dans leurs réponses s'ils envisagent d'utiliser ce type de surface et de quelle manière.

Enfin, il est prévu que le pâturage puisse être mis en œuvre sur l'emprise du futur parc photovoltaïque. Sa conception doit intégrer cette dimension pastorale. Les modalités d'implantation d'un couvert fourrager adapté au pâturage sont à définir.

### *Ressource en eau*

Le territoire pastoral est dépourvu de point d'eau naturel. Il sera possible d'aménager un point d'abreuvement à proximité du secteur des Trois Tours, le site des moulins étant relié au réseau d'eau. Il est aussi prévu que le futur bâtiment d'élevage (cf chapitre bâtiment d'élevage) soit relié aux réseaux.

L'organisation de l'abreuvement sur le reste du territoire est envisageable par le déplacement d'une tonne à eau et d'abreuvoirs mobiles, cette gestion reste à la charge du candidat retenu.

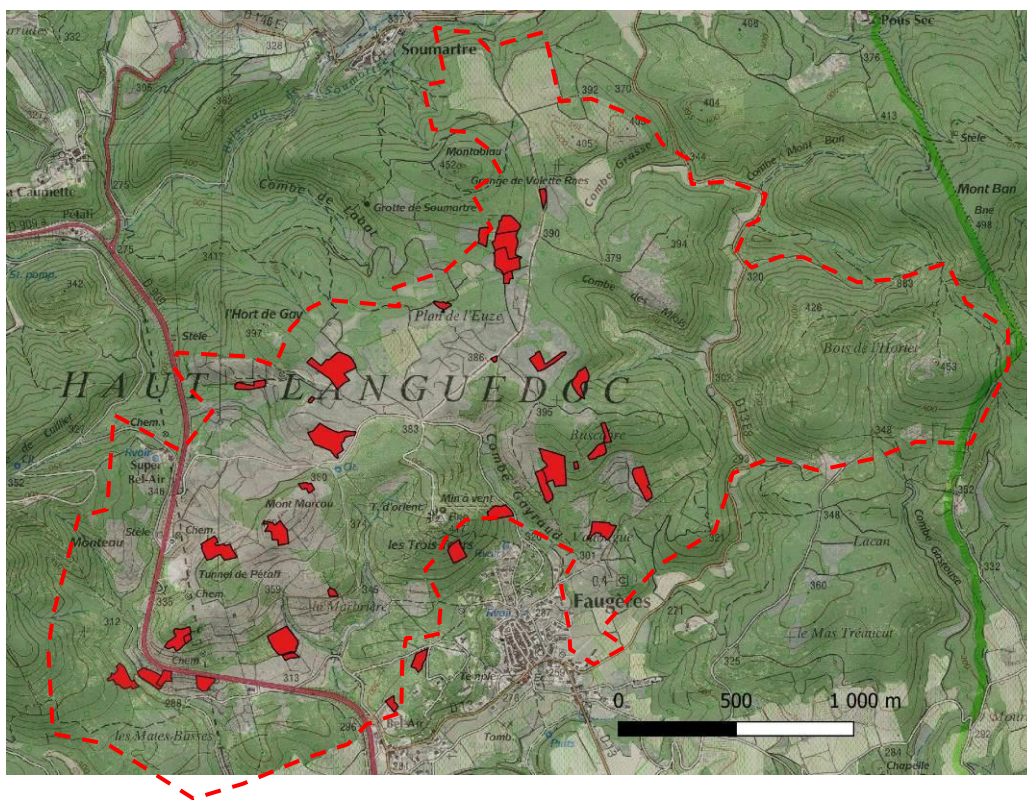
### *Mise à disposition du foncier*

Sur la zone étudiée pour le redéploiement, le principal propriétaire est la commune de Faugères avec 186 ha. Du point de vue pastoral, le foncier privé a néanmoins plus de poids que les terrains communaux.

Les propriétaires sur ce secteur sont nombreux et très souvent propriétaires de petites surfaces. Le secteur a fait l'objet d'un travail d'animation foncière auprès des principaux propriétaires (enquête non exhaustive). La grande majorité de ceux-ci a répondu favorablement aux premières sollicitations et les refus se limitent à quelques parcelles (cf. carte en page suivante).

Le travail de mobilisation est actuellement toujours en cours, afin de rassembler un maximum de promesses de baux sous forme de commodat (mise à disposition à titre gratuite du foncier) d'une durée de 6 ans,

reconductibles tacitement d'année en année. Plus de 200 hectares sont ainsi ciblés sur le foncier privé des propriétaires favorables.



*Plan de localisation des parcelles concernées par un refus de passage (version juin 2022)*

### **Autres usages du site**

A l'heure actuelle, il n'existe plus sur le site de cohabitation effective entre activité d'élevage et autres usages. De fait, **le retour d'un troupeau sur ce secteur est susceptible d'engendrer des conflits d'usages**. Cette nouvelle activité peut être ressentie comme une source de perturbation des habitudes établies localement.

**Il est impératif que les candidats intègrent pleinement ce contexte dans leurs réflexions et leurs propositions concernant leurs projets.**

Il paraît évident que le redéploiement d'une activité pastorale n'est jamais évident du point de vue du multiusage et qu'il est indispensable pour le candidat retenu de se préparer à la discussion et à la concertation. Celle-ci est déjà entamée localement mais n'avancera véritablement qu'à l'arrivée du candidat retenu, lorsqu'il sera possible d'aborder plus concrètement la question des pratiques. Elle sera accompagnée notamment par la mairie, porteuse du projet.

- Chasse

**La majeure partie du site est chassée, seule exception la réserve de chasse du Mont Marcou au sud-ouest, celle-ci couvre environ 72 ha (cf. carte page 9).**

Le site est chassé pour le petit gibier, notamment le plan de l'Euze, et pour le sanglier. Quatre sociétés de chasse différentes organisent des battues sur ce secteur, entre la mi-août et le mois de mars, le mercredi et les week-ends. Le pâturage du secteur à l'automne et durant l'hiver va imposer à l'éleveur de s'entendre avec les différentes équipes pour trouver des solutions de cohabitation, **les chasseurs ne souhaitant pas voir le troupeau pâturer à proximité des battues pour ne pas les perturber et pour éviter que les chiens de chasses s'attaquent aux animaux, surtout s'il s'agit de petit ruminant**. Il est attendu des porteurs de projet d'aborder ce point dans leurs dossiers de candidatures.

- Restauration du patrimoine pierres sèches

Une association de restauration et de valorisation du patrimoine pierres sèches est très active sur la commune. Elle intervient principalement à l'ouest du village, sur les pentes Mont Marcou.

Il est souhaitable que la conduite du troupeau n'occasionne pas ou peu de dégât sur ce patrimoine. Le projet est accueilli positivement par l'association qui est disposée à aborder ouvertement cette question avec le candidat retenu et à discuter de l'aménagement de passages dans les murs lorsque cela sera nécessaire pour organiser de façon cohérente la circulation d'un troupeau sur le site.

- Fréquentation

Le site compte de nombreux itinéraires de promenades et sa fréquentation est importante (VTT, randonnée pédestre, running), en particulier sur les secteurs des Trois Tours, du Mont Marcou (itinéraires pierres sèches) et sur le parcours sportif de l'Hort de Gay.

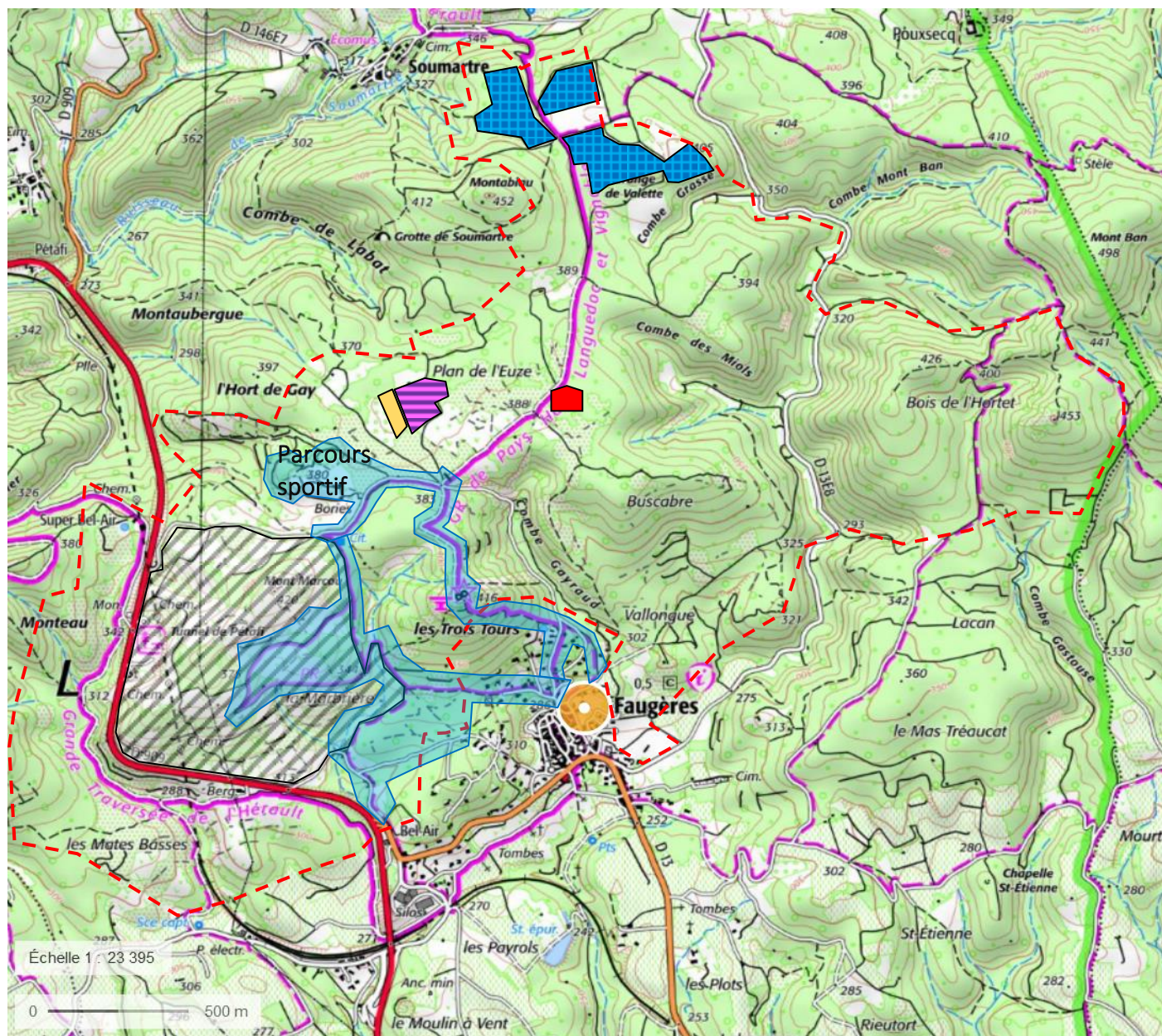
Cette fréquentation de loisirs s'ajoute aux activités traditionnelles (chasse). Les candidats devront aborder la question du multiusage dans leurs propositions et en particulier le travail avec des chiens de protection ou l'usage de clôtures.








- Parc photovoltaïque

Un projet de création d'un parc photovoltaïque concerne un secteur de 19 ha au nord du territoire. Il est prévu que ce secteur soit à terme pâturable et clôturé (secteur non chassé). Environ 14,5 ha doivent être implantés et ne seront pas utilisables durant la durée des travaux. Il est prévu que le parc soit aménagé pour **permettre le pâturage ovin.**



## Localisation des principaux autres usages sur le territoire



-  Limite du territoire de redéploiement pastoral (secteur principal)
-  Principaux itinéraires de randonnées (pédestre, vélo, équitation...)
-  Réserve de chasse, le reste du territoire est chassé (gros et petits gibiers)
-  Projet de parc photovoltaïque au sol
-  Principale zone de restauration du patrimoine pierre sèches, très fréquentée par les promeneurs
-  Vigne
-  plantation truffière

## **Accompagnement du projet de reconquête pastorale**

### **Bâtiment d'exploitation et réseaux**

Il n'existe pas de bâtiment d'élevage sur le site. Il est prévu dans le cadre du projet que soit pris en charge la création d'un bâtiment photovoltaïque, raccordé aux réseaux d'adduction d'eau et d'électricité, pouvant être aménagé en bergerie et pailler par le porteur de projet, sur un terrain municipal qui serait cédé à l'exploitant à terme.

Le coût du bardage, des équipements et des aménagements resterait à la charge du candidat et la recherche d'aides financières pourra être accompagnée par les services de la chambre d'agriculture de l'Hérault.

Les candidats devront préciser et chiffrer dans leurs réponses leurs besoins en matière de bâtiment. Il n'est pas prévu que le logement principal du candidat puisse être créé sur site, la question d'un logement temporaire reste ouverte, la durée sera à conventionner.

### **Equipements pastoraux**

Pour répondre aux besoins du redéploiement pastoral, il n'est pas prévu un programme d'investissement en équipements sur le site. Ces aménagements ne sont pas pour autant exclus mais ce poste reste pour l'heure à la charge du porteur de projet. Ils devront, le cas échéant, être implantés en respectant l'avis des propriétaires et en intégrant le contexte local, notamment le multiusage.

La recherche d'aides financières pourra être accompagnée par les services de la chambre d'agriculture de l'Hérault. Les candidats devront préciser dans leurs réponses leurs besoins en matière d'équipement pastoraux en lien avec la conduite du troupeau projetée.

### **Débroussaillage et réouverture du milieu**

Dans le cadre du projet, il est prévu de faire appel aux services départementaux des moyens opérationnels et à la cellule départementale technique de brûlage dirigé pour assurer différents travaux de réouverture progressive de la végétation. Ces interventions seront programmées et financées si leur intérêt pour la prévention des incendies est reconnu par les services compétents.

La programmation de ces travaux reste à construire avec le futur éleveur et les propriétaires dont l'accord préalable est indispensable.

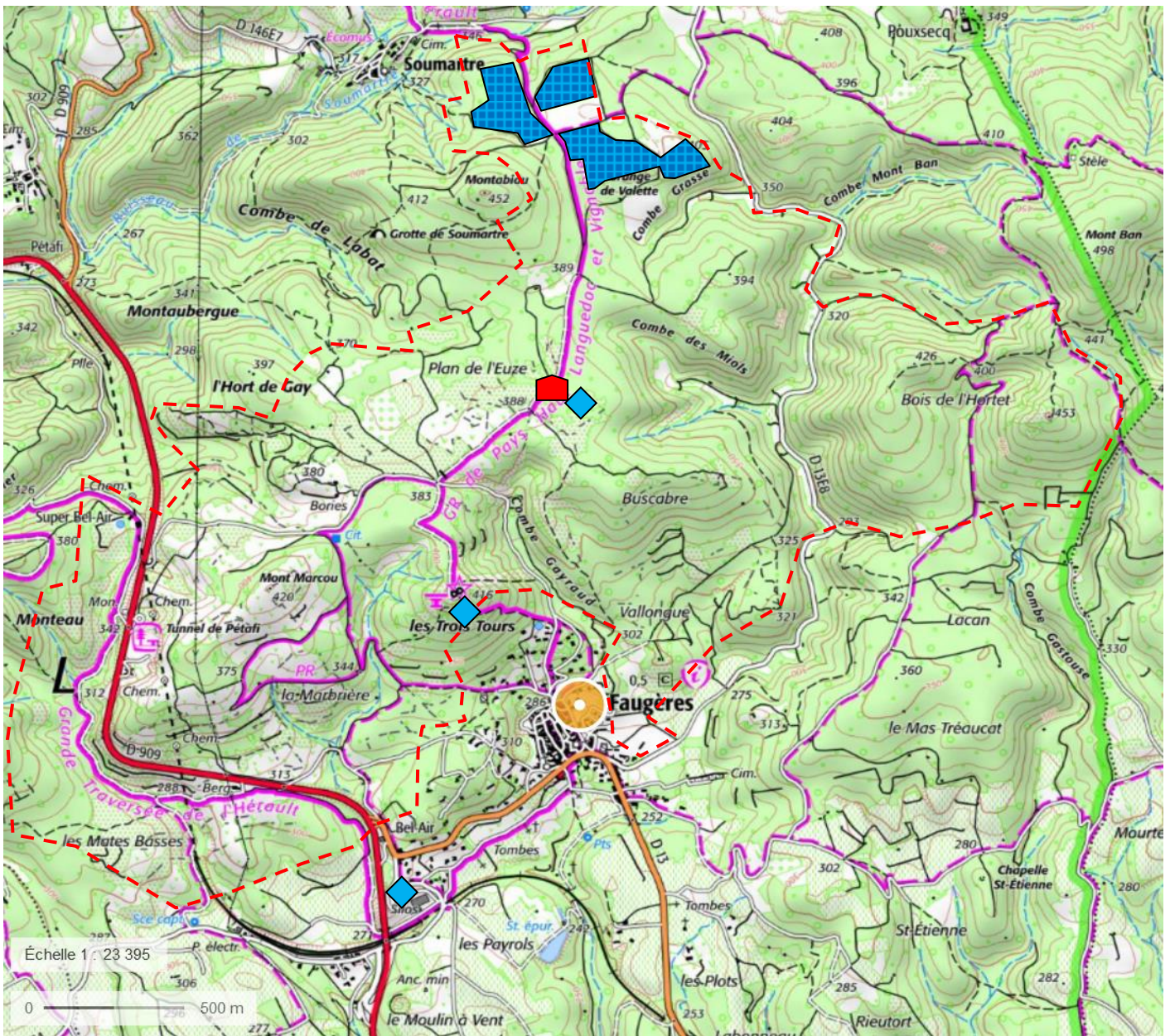
Les secteurs prioritaires sont les zones de landes fermées du Mont Marcou, du Plan de l'Euze et de l'Hort de Gay.





La création du parc photovoltaïque doit normalement donner lieu à un débroussaillage périphérique au titre des obligations légales de débroussaillage (OLD) ainsi que sur des zones non implantées. Les secteurs ainsi ouverts élargiront encore les secteurs utilisables par le troupeau.

Enfin, il est aussi possible que les mesures compensatoires environnementales liées au projet photovoltaïque permettent d'envisager des travaux d'ouvertures favorables au troupeau.

### **Habitation**

Un logement devra être trouvé sur le village ou les hameaux alentours. La construction d'une habitation n'est pas envisagée sur site.



-  Limite du territoire de redéploiement pastoral (secteur principal)
-  Localisation du projet d'implantation d'un bâtiment d'élevage
-  Points d'eau
-  Projet de parc photovoltaïque au sol

## 1. Modalités de l'appel à candidature

### Modalités de la consultation :

- Remise des propositions des candidats avant la date limite de remise des offres fixée au **13/02/2023**, le cachet de la poste faisant foi ou date réception email.

### Réponse :

- par mail à : *mickael.deslandes@herault.chambagri.fr*
- par courrier, ou directement déposée à l'adresse suivante : *Chambre d'agriculture de l'Herault  
A l'attention de Mickael DESLANDES  
Maison de pays  
1 rue de la république  
34600 BEDARIEUX*

- Sélection des candidats sur la base des critères de jugements des candidatures.
- Audition des candidats ayant remis les meilleures propositions par un comité de sélection.

### Documents à fournir :

- Formulaire de candidatures entièrement complété.
- toutes autres pièces jugées nécessaires par le candidat.

### Critères de sélection des candidats :

- Capacités techniques et professionnelles (cohérence et qualité du projet professionnel, compréhension des problématiques locales, adéquation au territoire et à son projet, capacité de gestion pastorale, capacité en gestion d'exploitation, intégration des contraintes du site, expérience...)
- Viabilité économique du projet
- Projet personnel (âge, situation familiale, parcours personnel...)

Globalement, il sera évalué l'adéquation du projet du candidat avec le projet global pour une pleine satisfaction des deux parties.

### Comité de sélection :

Un comité de sélection sera établi. Il se composera à minima de la Mairie de Faugères, d'un représentant d'Eléments, de la Chambre d'Agriculture de l'Hérault

## FORMULAIRE DE CANDIDATURE

1- Vous êtes candidat avec un **projet de confortement d'une exploitation existante**, reportez-vous à la **page 14**.

2- Vous êtes candidat avec un **projet d'installation**, reportez-vous à la **page 19**.

## Candidature dans le cadre de la confortation d'une exploitation existante

### ETAT CIVIL

Nom : .....Prénom : .....

OU Dénomination Sociale (Société) : .....

Et type de société : .....

Adresse : .....  
.....

Code Postal : ..... Commune : .....

Téléphone : ..... Portable : .....

Mail : .....

### SITUATION ACTUELLE

N° SIRET : ..... N° PACAGE : .....

- Statut (MSA) :
- Chef d'exploitation à titre principal
  - Chef d'exploitation à titre secondaire
  - Cotisant solidaire
  - Autres : .....

Pour les sociétés : % des parts détenues par les associés **exploitants** : .....%

Date d'installation :

Jeune Agriculteur :  OUI  NON

Succession :  Assurée  Incertaine  Pas à l'ordre du jour

### VOTRE EXPLOITATION

#### Historique rapide de votre activité :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**Le foncier actuel:**

Surface totale en ha :

Type de surface	Surface totale (ha)	En propriété	Par bail ou par convention pluriannuelle	Sans contrat (accord verbal, ...)
Landes et parcours				
Prairie				
Autres				

Principale(s) commune(s) de localisation du foncier : .....

Foncier morcelé :  OUI  NON

**Matériel et bâtiment(s) existant(s) :**

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

**Indicateurs économique :**

- Chiffre d'affaire (détailler vente et PAC) : .....
- EBE : .....
- Annuité (long et moyen terme) : .....

**Production animale :**

Types d'animaux et race : .....

Cheptel mère : .....

Renouvellement : .....

Mâle reproducteur : .....

Productivité numérique (jeunes sevrés / femelles luttée): .....

Types et quantités de produits animaux vendu et type de commercialisation :

.....  
.....  
.....  
.....

Autonomie fourragère :  OUI  NON

Quantité de fourrage acheté :

.....  
.....

**Aptitude alimentaire du troupeau :**

Votre troupeau a-t-il l'habitude de valoriser des espaces pastoraux à végétation diversifiée :

.....  
.....  
.....  
.....

Avez-vous des pratiques pastorales permettant de valoriser des surfaces embroussaillées :

.....  
.....  
.....  
.....

**Décrivez vos pratiques de gestion de l'espace complémentaires au pâturage :**

Méthodes et pratique : (brûlage, girobroyage, bûcheronnage...)

.....  
.....  
.....  
.....

Matériels à disposition :

.....  
.....  
.....  
.....



**Éléments de conduite générale de l'exploitation :**

Conduite du troupeau

Types de conduite d'élevage (Plein air, semi plein air, stabulation...) :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Périodes d'utilisation des parcours pelouses, landes et bois :

.....  
.....  
.....  
.....

Types de clôture utilisés (fixe, mobile, électrique, barbelés, grillage...) :

...si électrique nombre et type de fils :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**Projet d'exploitation (5 prochaines années)**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**VOTRE PROJET DE VALORISATION PASTORALE**

Motivations de la demande en surface supplémentaire (perte de surface, accroissement de cheptel, ...) :

.....  
.....  
.....

**Quel est votre besoin en surfaces supplémentaires ?**

- Surfaces de parcours : .....
- Surfaces cultivables : .....

Pouvez-vous décrire votre projet de valorisation des terrains faisant l'objet de l'appel à candidature ?

Période de pâturage prévisionnelle	Type d'animaux (ovin, bovin, équin, ...)	Taille approximative du lot	Mode de pâturage (gardiennage, clôture et type de clôture)

Aménagements (clôtures, abreuvement, parc de nuit, ...) et travaux (débroussaillage, brûlage, ...) nécessaires selon vous :

.....

.....

.....

.....

.....

Comment comptez-vous intégrer à vos pratiques le contexte multiusage du site de Faugères, cela nécessite-t-il d'adapter vos pratiques ? Etes-vous déjà confrontés à des problématiques identiques à l'heure actuelle.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Je soussigné(e)....., déclare solliciter l'étude de mon dossier de candidature à l'installation dans le cadre de ce projet.

Fait à .....le .....

**Signature**

## Candidature dans le cadre d'une installation

### ETAT CIVIL

Nom :.....

Prénom :.....

Adresse :.....

Code Postal :..... Commune :.....

Téléphone :.....

Mail :.....

Portable :.....

Date de naissance :.....

Ville de naissance :.....

Situation familiale : .....

Nombre d'enfants à charge :.....

## SITUATION et EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

Situation professionnelle actuelle :

.....

Etes-vous engagé(e) dans un parcours à l'installation (PPP) oui non

Présenter les diplômes ou niveaux obtenus :

Date d'obtention	Diplômes	Diplôme obtenu (oui/non)
------------------	----------	--------------------------

Présenter les formations suivies en lien avec votre projet:

Durée de la formation	Intitulé de la formation	Organisme formateur
-----------------------	--------------------------	---------------------

Présenter les expériences, agricoles ou non, en lien avec votre projet :

Emploi / stage	Responsabilités exercées	Entreprises	Durée
----------------	--------------------------	-------------	-------

**MOTIVATIONS et OBJECTIFS**

Date souhaitée de l'installation ? :

Le choix de vous installer est-il ? (plusieurs réponses possibles) :

- Strictement personnel
- Réfléchi avec votre conjoint(e)
- Réfléchi avec votre famille
- Envisagé par votre famille

Si votre conjoint est-il impliqué(e) dans votre projet à quel titre :

.....  
.....  
.....  
.....

Si vous bénéficiez d'un appui familial de quelle nature est –il (moral, financier, en main d'œuvre...) ?

.....  
.....  
.....  
.....

Quelles sont vos motivations ?

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Quels sont vos objectifs ?

.....  
.....  
.....  
.....

**VOTRE PROJET D'INSTALLATION**

Pouvez-vous décrire votre projet :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**Type de système d'élevage (Caprin fromager, ovin allaitant...) :**

Précisez à titre indicatif les chiffres techniques clés de votre projet :

**1) Troupeau (effectifs) :**

Race :

Cheptel mère :

Renouvellement :

Reproducteurs mâles :

Niveau de production attendu :

- Viande :
- Lait :
- Autres :

Commentaire :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**2) Surfaces agropastorales (besoins estimés en ha)**

Parcours :.....

Prairies temporaires :.....

Prairies permanentes :.....

Fourrages annuels :.....

Céréales :.....

Pratiques de la transhumance estivale ? :.....

Commentaire :

.....  
.....

Comment comptez-vous valoriser les espaces de parcours mobilisés ?

.....  
.....  
.....  
.....

Pensez-vous créer des parcs ?  oui  non

.....  
.....  
.....

Quels seraient vos objectifs de valorisation des surfaces fourragères cultivées (fauche/pâture) ?

.....  
.....  
.....  
.....

Avez-vous l'intention de produire du foin ?  oui  non

.....  
.....  
.....  
.....

Avez-vous une idée de votre niveau de besoin en quantité de fourrages grossiers conservés (foin, enrubanné...) pour votre activité ?

.....  
.....  
.....  
.....

Comment comptez-vous intégrer à vos pratiques le contexte multiusage du site de Faugères, cela nécessite-t-il d'adapter votre projet ? avez-vous déjà été confrontés à des problématiques identiques (précisez) ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

### 3) Bâtiments (besoins estimés en m2)

Bâtiment d'élevage	type :	Surface :
Salle de traite	type :	Surface :
Atelier de transformation	type :	Surface :
Stockage	type :	Surface :
Autres :	type :	Surface :

Commentaire :.....

.....

### 4) Valorisation des produits

Quels sont les produits, les débouchés et pratiques commerciales envisagées ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....



Avez-vous une idée du niveau de prix de vente de vos produits ?

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Avez-vous réalisé une étude de marché si vous souhaitez vendre en direct ou en circuits courts ?

oui (la joindre au dossier de candidature si possible)  non

Avez-vous une idée du chiffre d'affaire annuel potentiel de votre projet, par activité le cas échéant ?

.....  
.....  
.....  
.....

### 5) Investissements

Avez-vous une idée des montants des investissements nécessaires pour votre projet (hors clôtures et bâtiments) ?

- Cheptel :
  
- Matériel et équipements :

Donner la liste des matériels et équipements pressentis en acquisition :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Commentaires :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Quelles aides financières envisagez-vous de solliciter ?

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Avez-vous déjà eu des contacts avec des conseillers et/ou des financeurs ? Lesquels ?

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

### 6) Organisation du travail

Avez-vous fait le point sur le volume de travail à l'année et identifié les pointes de travail ?

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Avez-vous réfléchi à des solutions pour gérer ces pointes de travail ou vos éventuelles absences ?

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Envisagez-vous de travailler seul, sinon avec qui ?

.....  
.....  
.....  
.....

Je soussigné(e),....., déclare solliciter l'étude de mon dossier de candidature à l'installation dans le cadre de ce projet.

Fait à ..... le .....

Signature